

Des indices pour repérer sa présence

Les plus faciles à trouver sont ses crottes, appelées épreintes, que la Loutre dépose dans des endroits stratégiques pour signaler sa présence à ses congénères. Les épreintes forment généralement des tas et sont rarement cylindriques. Elles sont verdâtres lorsqu'elles sont fraîches, puis deviennent noires et

finalement grises au bout de quelques semaines. On peut y voir des restes de poissons et d'autres proies consommées. Elles ont une odeur très caractéristique qui n'est pas désagréable et qui ressemble un peu à celle du miel (de châtaignier).



On peut également scruter les berges à la recherche d'empreintes. Celles de la Loutre ont cinq doigts disposés en éventail. Souvent seuls quatre doigts ont marqué le sol mais l'axe de symétrie qui passe

par le doigt du milieu indique qu'on a affaire à une patte à cinq doigts. Les pelotes digitales sont en forme de goutte d'eau et les griffes, très petites, y sont attenantes. Les empreintes mesurent environ 6 cm de long pour les pattes avant et 7 cm pour les pattes arrière.



Les loutres laissent parfois des restes de repas (poissons mordus, peau toxique des crapauds...); les attribuer à cette espèce avec certitude est difficile mais cela peut mettre la puce à l'oreille.

Autre indice, les allées et venues d'une loutre, par exemple d'un ruisseau à un bassin, aplatissent l'herbe, formant ce qu'on appelle « des coulées ». Attention à ne pas confondre avec des coulées de ragondins où l'herbe est rongée !

La Loutre d'Europe fait l'objet d'un Plan National d'Actions, animé par la SFPEM et piloté par la DREAL ALPC, par délégation du Ministère de l'Environnement. L'un des objectifs de ce plan est d'améliorer la cohabitation entre la Loutre et l'aquaculture.

Un animateur Loutre et pisciculture a été désigné pour apporter son aide aux exploitants et aux structures confrontées à des problèmes de prédation par la Loutre, ou souhaitant anticiper ces difficultés.

Contact national : Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
19 allée René Ménard - 18000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
www.sfepm.org - loutre@sfepm.org



Contact local :

Action initiée dans le cadre du PNA Loutre, un outil du Ministère de l'Ecologie

Avec le soutien de :



Textes et mise en page : Rachel Kuhn (SFPEM).
Photos : Stéphane Raimond, Patrice Nouallet & Rachel Kuhn.



Impression sur papier recyclé : Dactyl Copie - 18000 Bourges



Loutre et pisciculture

Une cohabitation possible

La Loutre d'Europe

La Loutre d'Europe, autrefois présente dans toute la France, a fortement régressé, en raison de la chasse, du piégeage et de la destruction de ses habitats.

Tuer une loutre est interdit depuis 1972.

Grâce à cette protection légale (renforcée par le statut d'espèce protégée en 1981) et à une certaine amélioration de la qualité écologique des milieux aquatiques, l'espèce a pu être sauvée de la disparition et revient même aujourd'hui peu à peu sur son ancienne aire de répartition.

Cependant ce mouvement de recolonisation est lent et fragile, en raison notamment du faible taux de reproduction de l'espèce et des menaces qui pèsent encore sur elle, principalement les collisions avec des véhicules et le mauvais état de nombreux cours d'eau.

Répartition actuelle de la Loutre en France



Un risque pour les piscicultures

La Loutre, carnivore essentiellement piscivore, peut prélever des poissons dans les piscicultures.

Cette prédation impacte surtout les élevages en bassins (salmonicultures principalement) et sur de petits étangs (moins de 1 ha).

Sur de grands étangs où la densité de poissons est faible, l'impact est négligeable.

Les loutres sont des animaux solitaires qui occupent de grands territoires. Elles ont peu de petits : une portée par an de deux loutrons en moyenne. Associé à une maturité sexuelle tardive, une faible espérance de vie et une mortalité juvénile élevée, cela ne laisse que peu de descendants.

Lorsque la nourriture est présente en abondance, comme c'est le cas dans un élevage, les loutres se montrent plus tolérantes avec leurs congénères mais elles ne se réuniront jamais en grand nombre.

Des solutions existent

Des solutions existent pour prévenir, de façon pacifique, les dégâts que les loutres peuvent causer dans un élevage piscicole.

Le plus efficace est de clôturer l'exploitation mais attention, cette clôture doit être adaptée aux capacités des loutres qui peuvent grimper, creuser, tirer, tordre et se montrer très ingénieuses, surtout lorsque le jeu en vaut la chandelle. Les voies d'eau doivent également être protégées.

Des mesures complémentaires peuvent être adoptées comme la présence de chiens. Parfois, des modifications dans les méthodes d'élevages peuvent constituer une solution.



Il est important de réagir dès que la présence de loutres est détectée aux abords d'une pisciculture.

Plus les loutres seront habituées à venir se nourrir sur le site et plus il sera difficile de les dissuader.

Un exploitant a parfois aussi tout intérêt à prévoir des aménagements contre la prédation par la Loutre dès son installation (et profiter des aides à l'installation) ou lors de travaux (de mise aux normes par exemple).

Clôture autour d'une pisciculture et grille sur une voie d'eau



Stéphane Raimond (à droite), animateur Loutre et pisciculture du PNA Loutre, en visite dans une exploitation

Un animateur Loutre et pisciculture, lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de la Loutre, apporte écoute et conseils sur les moyens pour prévenir la prédation par la Loutre dans les élevages piscicoles, pour cohabiter avec cette espèce protégée !

Il conçoit des systèmes de protection de l'exploitation qui tiennent compte des capacités de la Loutre ainsi que des méthodes de travail du pisciculteur.

Sa venue n'engage pas le pisciculteur qui pourra ensuite décider, ou non, de mettre en œuvre les solutions préconisées (attention l'animateur ne réalise pas de travaux).

Des associations, des collectivités, des administrations peuvent apporter leur aide dans la recherche de solutions.

Des aides financières pour les systèmes de protection peuvent être demandées auprès du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche). Un des objectifs de ce fonds est d'encourager une aquaculture durable, innovante et compétitive. D'autres solutions de financement existent parfois localement.

L'animateur Loutre et pisciculture intervient également auprès du public, notamment dans les centres de formation en aquaculture, pour sensibiliser à cette problématique.